

Compte rendu du conseil d'école du 22 octobre 2021

Personnes présentes :

Enseignants : Mmes Amard, Chypre, Martel (directrice), Menot, Mignot, Duret, Treuil

Représentants de la mairie : Mmes Pouilly et Météry

Représentants de parents FCPE : Mmes Catia Feirreira, Sandra Buttieu, Claire Bayard, Nina Mandon

Personnes excusées : Mme Ansart (IEN), Mme Pinguet

1. Mouvement de personnel enseignant : Peu de mouvement

- Pas de changement : enseignantes

A noter : Mme Menot sera en congé à partir du 8 novembre, elle sera remplacée jusqu'à la fin de son congé maternité par Mme Treuil

- ATSEM : Martine GENEST a pris sa retraite cet été, nous la remercions pour ces années passées auprès des enfants. Son remplacement a été assuré par Ludivine VIGNAL, elle-même remplacée par Hélène VETTER BLACHON.

• RASED : L'école continue à bénéficier du RASED, pas de changement dans le personnel.
- enseignante spécialisée : Madame Carole Chenavier, intervient avec les GS à partir de mars souvent

- psychologue scolaire : Mme Chanteclair Marie rased-valence1est@ac-grenoble.fr 04/75/07/02/41

- Présentation du nouveau bureau de la FCPE : On note une augmentation du nombre de votants : 42.9%.

Présidente : Mme Dumeunier

Vice-Présidente : Mmes Manisalco et Rafin

Trésorière : Mme Chapuy

Trésorière adjointe : Mme Bombrun

Secrétaire : Mme Costet

Secrétaire adjointe : Mme Rouvel

Communication : Mmes Dessemond et Akosah

- AESH :

Cette année, une seule élève (MS) est accompagnée par une AESH dans la classe de Mme Menot. Le poste est occupé par Mme Durand (lundi et vendredi) et par Mme Brenterch (mardi, jeudi). Elles viennent en fin de matinée pour l'instant : l'emploi du temps est encore à affiner.

Depuis septembre 2020, c'est le PIAL (Pôle inclusif d'accompagnement localisé) qui coordonne les aides (humaines, éducatives et thérapeutiques) attribuées par la MDA (maison de l'autonomie) et facilite la gestion des accompagnants. Nous dépendons du PIAL Sud de la circonscription de Valence Hermitage.

- Contrat civique :

Depuis le 23 septembre, Océane Desbos occupe cet emploi dans nos deux écoles, maternelle et élémentaire. Ses missions en maternelle : elle assure la surveillance à la porte le matin de 8h20 à 8h40 ; elle aide pour les ateliers dans les classes, ponctuellement et un peu plus en PS pour ce début d'année ; elle nous aide à remettre notre stock de livres en état pour démarrer le prêt de livres pour les PS.

2 . Bilan de rentrée - Effectifs de rentrée

	PS	MS	GS	TOTAL
Mme Amard Amélie	8 à la rentrée de novembre		15	23
Mme Mignot Oriana			21	21
Mme Martel Delphine *	24			24
Mme Menot Rachel	8	17		25
Mme Chypre Lucie		9	14	23
Mme Pinguet Valérie		23		23
TOTAL	40	49	50	139

* Mme Duret assure la décharge de direction et enseigne le vendredi dans la classe de Mme Martel

Moyenne par classe : 23.16

Prévisions pour l'année prochaine

Année 2022-2023 :

PS	43
MS	40
GS	49
Total	132

Enfants habitants la commune à la naissance

moyenne : 22

Ces chiffres sont peu parlants. Chaque année, les enfants inscrits pour la rentrée, des PS mais aussi des enfants d'autres classes, ne correspondent pas pour la majorité à la liste établie.

3 . Vigilance / Sécurité et PPMS / Covid / Intempéries

Rappel : Nous sommes passés en vigilance « sécurité renforcée – risque attentat »

Une attention particulière est demandée aux écoles

- Décliner son identité à l'interphone pour rentrer dans l'école.
- Eviter les attroupements devant l'établissement.
- Interdiction de stationner aux abords de l'établissement.

Nous demandons aux parents de maternelle de bien accompagner leur enfant jusque dans la classe.

Alerte incendie / PPMS

PPMS : une alerte a été donnée le vendredi 15 octobre, nous souhaitons expérimenter l'évacuation de l'école. Le scénario était qu'un colis piégé se trouvait dans l'entrée de

l'école. Toutes les classes ont évacué au son de l'alarme PPMS installée l'année dernière. Les employés municipaux étaient présents pour sécuriser le périmètre. Tout s'est bien passé. Les enseignantes étaient averties de l'exercice, elles étaient donc vigilantes au son de l'alarme. Il faudra tester sans prévenir personne : il est possible que le son ne soit pas suffisant.

D'autres exercices sont déjà programmés pour cette année scolaire : PPMS risque majeur, et deux alertes incendie.

→ Les parents souhaitent évoquer le fait que l'école reste ouverte pendant toute la durée de la garderie sans aucune surveillance de qui entre ou sort de l'école. Mme Ferreira demande s'il est possible d'installer un interphone avec caméra ou avec un code (qui change régulièrement et qui n'ouvre le portail qu'aux heures de garderie) donné aux parents dont les enfants sont à la garderie. Mme Pouilly répond qu'elle se renseignera sur les possibilités techniques disponibles. Elle évoque aussi le fait que des parents ne prennent pas toujours le temps de signaler à la personne en charge de la garderie le départ de leur enfant.

Point COVID :

✓ Depuis le 18 octobre, la Drôme est en niveau de vigilance vert : la règle de non-brassage des groupes n'est plus une obligation, c'est pourquoi les horaires de classe sont à nouveau les mêmes pour toutes les classes de l'école ; les parents peuvent à nouveau entrer dans l'école au moment de la sortie des classes et les enfants peuvent à nouveau jouer dans toute la cour de récréation.

✓ Nous rappelons aux parents qu'ils doivent continuer à porter le masque dans l'école.

✓ Les enfants se lavent les mains en entrant à l'école et en sortant de l'école, ainsi qu'au moment des récréations.

Nous rappelons aux parents l'importance d'être vigilants pour que nous n'ayons pas à reprendre des mesures plus contraignantes pour tous.

A NOTER : à partir du 8 novembre le niveau de vigilance est jaune, l'école fonctionne avec les règles en vigueur jusqu'au 15 octobre dernier

Intempéries (neige) : un protocole a été mis en place pour référencer les enseignants qui peuvent être sur place malgré la neige. Un lien avec la mairie doit aussi être possible très rapidement, un élu ou un agent de la mairie doit pouvoir se rendre sur place si aucun enseignant ne peut venir à l'école.

Une information est envoyée aussi à l'inspection pour faire un état des lieux. La prise de décision pour un accueil des élèves en toute sécurité est faite en lien avec l'inspection.

Si comme en 2019, les moyens de communication ou le chauffage ne fonctionnent pas, le bon sens prime.

4. Le règlement intérieur.

Mme Martel propose deux changements :

- L'un au sujet de l'âge des enfants qui peuvent venir chercher un petit frère ou petite sœur en maternelle : Jusqu'à présent, il était noté qu'on pouvait confier un enfant de maternelle à un enfant de 8 ans ; il nous semble plus prudent de

noter que c'est possible si le grand frère ou la grande sœur est scolarisé-e en CM2.

- « Un enfant portant des couches ou n'étant pas encore propre ne sera pas accepté à l'école » devient « Pour les enfants portant des couches ou n'étant pas encore propres, il faudra engager un dialogue entre l'enseignant-e, les parents et, éventuellement la PMI, pour permettre à l'enfant de devenir propre le plus rapidement possible. »

Le conseil d'école valide le nouveau règlement intérieur.

5 . Les moyens de fonctionnement de l'école

- Mairie : pas de changement avec l'année dernière

- Allocation scolaire : 36€ par enfant + 4€
- Subvention à la coopérative scolaire : 3€ ;
- Frais de bureau : 300€ + 7000 photocopies ;
- Abonnement Canopé
- Bibliothèque du village
- Budget photocopies : 7000 photocopies par classe dont 1000 en couleur soit 14 ramettes de papier par classe
- RASED : 100 € + 2500 photocopies
- Budget transports : 400 euros par classe pour l'ensemble des déplacements pédagogiques et sportifs + sortie de fin d'année :
- Classe de découverte : prise en charge partielle du transport et participation plafonnée à 90 € par élève pour l'hébergement.

- Amicale Laïque

L'Amicale Laïque finance les entrées des parcs ou zoos et les actions liées au projet d'école. Elle reverse l'argent gagné dans les différentes manifestations (tombola, fête de l'école) aux écoles élémentaire et maternelle au prorata du nombre d'élèves.

Nous remercions vivement l'équipe de l'amicale laïque sous la présidence de Madame Puel qui a repris l'Amicale Laïque avec une année 2020-21 avec des manifestations difficiles à organiser mais qui a tout de même continué à se réunir et a organisé une tombola. Elle peut à nouveau financer les projets de cette année.

Sont déjà organisés pour cette année scolaire : une brocante de jeux et matériel pour enfants le 21 novembre et une vente de boules de Noël en bois (bons de commande à rendre avant le 10 novembre).

6. Le projet d'école

- Le projet d'école

On continue le projet d'école mis en place les années précédentes avec des fiches actions mises à jour et de nouvelles :

- ❖ Des coins de l'écrivain pour soutenir et susciter la spontanéité et l'envie d'écrire dès la GS voire la MS

- ❖ *La méthode Dumont comme méthode d'écriture en cursive pour favoriser le lien entre GS et CP*
- ❖ *Le prêt de livres à la bibliothèque de l'école pour les PS, et la bibliothèque du village pour les 5 autres classes pour donner envie de lire et pour que tous les enfants puissent avoir des livres de jeunesse à la maison*
- ❖ *Harmonisation des apprentissages de phonologie dans les classes de MS et GS*
- ❖ *Utiliser les ateliers autonomes pour renforcer l'autonomie, l'initiative et la concentration des élèves*
- ❖ *Utiliser une démarche commune pour les situations de problème géométriques*
- ❖ *Apprendre à raconter une histoire avec un support : méthode Narramus*

- **Le PEAC**

Il s'agit du parcours d'éducation artistique et culturelle :

- *Pour cette année, les élèves pourront bénéficier de l'intervention de Sylvain Reymond, musicien, qui interviendra 12 fois ½ heure dans chaque classe. Cette intervention se terminera par une petite présentation du travail accompli aux parents début février.*
- *Les élèves se rendront au musée de Valence pour voir l'exposition sur le peintre Di Rosa qui exposera à partir de fin mars, et ils feront tout un travail autour de son œuvre.*

- **Les résultats aux évaluations nationales et le traitement de la difficulté scolaire**

Evaluations cp/ce1 :

CE1 :

Français : Bons résultats en français avec une progression nette au niveau de la fluence.

Mathématiques : Résultats irréguliers suivant les classes, avec une constante au niveau des difficultés en résolution de problème.

CP :

Français : Quelques difficultés au niveau de la reconnaissance des mots. Les résultats sont irréguliers entre les deux classes.

Mathématiques : difficultés en résolution de problème aussi.

L'analyse de ces résultats fait l'objet d'un travail entre les enseignantes de GS et de CP.

Face aux difficultés scolaires, l'école dispose de différents niveaux d'aide :

1) *Les APC (activités pédagogiques complémentaires) sont organisées le temps de midi pendant 30 min pour apporter une aide ponctuelle à un petit groupe d'élèves*

2) *Aides ponctuelles au sein de la classe avec rédaction d'un PPRE (plan personnel de réussite éducative) si besoin. Aide ponctuelle menée en classe sur une compétence précise pour un élève.*

3) *Le RASED (GS à partir du mois de mars avec la maîtresse spécialisée E, soutien scolaire, qui prend un petit groupe d'élèves pendant le temps de classe pour donner un coup de pouce en lecture ou en mathématiques sur une période de 10 séances environ.*

4) Si les difficultés persistent, nous pouvons faire une équipe éducative avec les parents et toutes les personnes qui apportent déjà une aide à ces élèves. L'objectif de ces équipes éducatives est de trouver la meilleure solution pour faire progresser l'enfant : demande de bilan, demande d'une aide humaine, demande d'un ordinateur

7. Vie scolaire

Venue du musicien : Sylvain REYMOND (cf PEAC)

Bibliothèque : 1 semaine sur 3 les jeudis pour 5 classes / dans la bibliothèque de l'école grâce à Océane (emploi service civique) pour les PS

Le musée de Valence : chaque classe se rendra au musée et bénéficiera d'une animation sur le peintre Hervé Di Rosa (cette dépense remplacera la dépense prévue chaque année pour un spectacle).

Dans l'école, en mars-avril, nous accueillerons deux couveuses de poules pour assister en direct à l'éclosion des œufs ; les enfants bénéficieront aussi d'une animation « Roule ma poule ».

La sortie de fin d'année est prévue dans une ferme pédagogique : devis de car en cours

8. Questions à la municipalité

- Nouveau jeu dans la cour : Il ne sera pas installé tout de suite car il faut mettre un sol spécifique.
- Nouvelle cabane : Pas encore en commande.
- Changement du grillage : Double grillage pas encore arrivé.
- Problèmes de chauffage : classe de Mme Pinguet, de Mme Chypre
- Des vidéoprojecteurs pour chaque classe : Les commandes ne sont pas encore arrivées. Ils ne pourront pas tous être suspendus, cela dépend des plafonds.
- Des meubles à papier : M. Chapet répare toujours les anciens meubles. Pas d'achat prévu.
- Est-il possible d'avoir un deuxième tableau à craies dans la cour de récréation ? Pas de difficultés.

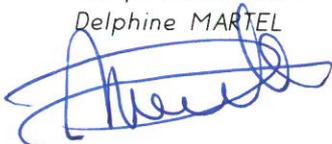
M. Les questions des parents élus FCPE

- Température de l'eau dans les toilettes : Il y a une réglementation en vigueur dans les écoles. Il est impossible de mettre de l'eau chaude ou tiède pour se laver les mains
- Donner un nom à l'école : Il y a déjà eu plusieurs réflexions mais aucun point d'accord et aboutissement.
- La formation aux premiers secours du personnel. Tous les personnels de la mairie ont eu cette formation et elle va être reproposée. Et pour les enseignants ? La FCPE se propose de participer aux frais de formation. Préférence pour le samedi du côté enseignantes et elles sont toutes volontaires.
- La FCPE se propose de participer financièrement à hauteur de 100 euros aux jeux de la cour.
- Proposition d'un spectacle en théâtre d'improvisation sur les émotions. La FCPE fait suivre les coordonnées aux enseignantes qui rencontreront l'équipe.

La séance est levée à 20h00

La présidente :

Delphine MARTEL



La secrétaire :

Oriana MIGNOT

